

## Modalités d'attribution de la bourse FFTT à la performance Année 2026

### 1- Principe général

Une bourse annuelle est déterminée et allouée par la FFTT pour aider les joueurs concernés à réaliser leur projet sportif et représenter du mieux possible la France en compétitions internationales.

### 2- Conditions d'octroi

La bourse est proposée aux joueurs(ses) qui répondent aux conditions suivantes :

- Athlètes à potentiel avec projet sportif permettant d'atteindre le top 150 mondial minimum
- Projet sportif orienté à l'international,
- Elaboration d'un Projet de Performance Individuel validé par le DTN (PPI)
- Signature et respect de la convention FFTT/SHN,
- Signature et respect de la charte EDF pour les sélectionnés en EDF

### 3- Montant de la bourse

Il est déterminé selon 4 éléments.

#### A. Aide liée aux sélections en équipe de France

Toute sélection en équipe de France en 2025 ouvre droit à une aide de 1 000 €.

Cette aide est majorée de 1 000 € par sélection supplémentaire obtenue en 2026 lors d'une compétition de référence, à savoir :

- Top européen seniors,
- Coupe du monde individuelle,
- Championnat du monde par équipes,
- Championnat d'Europe individuel,
- Coupe du monde mixte par équipes.

#### B. Aide liée au classement mondial

Le classement pris en compte correspond :

- soit au meilleur classement obtenu au cours du dernier trimestre 2025,
- soit au premier classement officiel publié en 2026.

#### C. Aide aux frais d'entraînement

Une aide forfaitaire de base est attribuée selon le groupe d'appartenance du sportif.

Cette aide est majorée lorsque l'entraînement s'effectue majoritairement au sein d'une structure fédérale, et est assorti de l'inscription PSQS sur le pôle France INSEP, Nantes ou Montpellier.

**D. Aide au titre du Projet de Performance Individualisé (PPI)**

Un bonus complémentaire, d'un montant maximal de 2 000 €, peut être attribué en fonction de l'évaluation du PPI du sportif.

NB1 : le montant de la bourse peut faire l'objet d'une réévaluation en cours d'année en cas de progression sportive notable, notamment :

- une amélioration du classement entraînant un changement de tranche (selon 1<sup>er</sup> classement du mois de juillet 2026 ou selon le meilleur classement obtenu en juin 2026),
- une (nouvelle) sélection en équipe de France (dans ce cas, le joueur bascule en cellule EDF s'il n'en fait pas partie au 1<sup>er</sup> janvier 2026) .

NB2 : un bonus « parité » d'un montant de 2 000 € est attribué à chaque joueuse bénéficiaire.

Annexe : barême d'attribution des bourses 2026

## ANNEXE 1

### BAREME D'ATTRIBUTION DES BOURSES 2026

#### SÉLECTION EQUIPE DE France (Compétitions de référence)

Sélection 2025	1000€
Sélection(s) 2026	1000€ (sur chaque sélection)

#### AIDE RANKING

N°1 Mondial	35000€
TOP 5	20000€
TOP10	12000€
TOP 20	8000€
21 à 50	5000€
TOP 100	2000€

#### FRAIS D'ENTRAÎNEMENT

	Base	Si Structure fédérale
EQUIPE De France	3000€	5000€
COLLECTIF France	1500€	3500€

#### PROJET DE PERFORMANCE INDIVIDUEL (PPI)

Maximum 2000€

#### BONUS PARITÉ POUR LES FÉMININES

2000€